

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 643

Artikel: Économies : Cointrin : où est donc l'injustice?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cointrin: où est donc l'injustice?

Ainsi, la «défaite» genevoise et romande est consommée. Pas plus que le National, les Etats n'ont cédé aux suppliques des autorités et des représentants du bout du lac: Cointrin, comme les deux aéroports alémaniques, subira les effets du programme d'économies de la Confédération.

Il n'y a rien là de dramatique. La tentative de démontrer une nouvelle fois le triste sort de la Romandie minorisée par une Suisse alémanique toute puissante et sensible à ses seuls intérêts, cette tentative-là est un pétard mouillé et maladroit. Détaillons.

Les trois cantons aéroportuaires sont les trois géants économiques du pays. Difficile de s'attendrir sur leurs charges: il y a des régions en Suisse qui affrontent des difficultés autrement importantes (cantons jurassiens, cantons de montagne, nord-ouest du pays). Et les aéroports, s'ils sont utiles à toute la Suisse, profitent d'abord aux métropoles qui les abritent.

Notons en passant la souplesse des parlementaires bourgeois des trois cantons concernés, partisans de l'austérité budgétaire, et qui s'empressent de taper

la caisse fédérale à la première occasion. L'austérité pour les autres.

Le Conseil fédéral a tenu compte dans la nouvelle répartition des subventions, du retard de Cointrin. Où est donc l'injustice? Si Genève n'a pas su manger au râtelier fédéral à l'époque des vaches grasses, elle n'a qu'à s'en prendre à elle-même. Cette retenue n'est d'ailleurs que l'expression de la volonté populaire, réticente à l'idée d'un développement incontrôlé de Cointrin: un crédit fut accepté de justesse par le peuple genevois il y a une dizaine d'années.

Reste que Genève doit construire une nouvelle halle de frêt adaptée au trafic des marchandises. La diminution des subventions fédérales obligera peut-être à redimensionner le projet calculé pour 100 000 tonnes par an alors que l'Institut Battelle prévoit 78 000 tonnes pour 1990, ou à abandonner un dénivelé routier ou une voie de circulation expresse dont Genève est si friande.

PS. Trois jours après la décision finale des Chambres fédérales, le conseiller d'Etat radical Borner présentait à la presse un rapport de l'Institut Battelle sur les retombées économiques et sociales de Cointrin. Un argument un peu tardif... Interpellation d'un député datant de 1973, acceptée en 1980 par le Grand Conseil. A l'âge des supersoniques.

des collaborateurs d'une cinquantaine de représentations sur les cinq continents). Cette évaluation provoquera peut-être une réaction de l'état-major sis en l'immeuble triangulaire de la rue Messidor (mois des moissons, providence des marchands de céréales).

A part la maison André, d'autres sociétés font l'objet d'une première évaluation: les grandes sociétés commerciales internationales Diethelm & Keller de Zurich (3,2 milliards) et UTC de Bâle (2,6 milliards), ainsi que les chimiques Dow Europe (5,9 milliards) et Degussa Suisse (1,3 milliard). Avec ces cinq adjonctions et celle d'Amag (importatrice des voitures Audi-VW et membre du groupe Cereal, 1,4 milliard, non consolidé), le nombre des sociétés milliardaires en chiffre d'affaires a passé en Suisse de 43 en 1980 à 49 l'année dernière.

Ce club assez exclusif ne comprend pas que des holdings ou des sociétés-mères, mais également des filiales consolidées: ainsi Amag figure comme déjà dit aux côtés de Cereal Holding, Jelmoli aux côtés d'UTC International et Kuoni à côté de Swissair (qui détient la majorité absolue de son capital-actions). Tout cela ne contribue pas à la clarté du classement, qui devrait une bonne fois comparer le comparable, et séparer les groupes d'entreprises de leurs sociétés-membres.

STABILITÉ

Question bénéfices nets, la stabilité est de règle, du moins dans les premiers rangs — comme si la comptabilité disait ce qu'on veut lui faire dire. Trois groupes ont à nouveau un cash-flow supérieur au milliard: Nestlé Alimentana (1875 millions contre 1446 en 1980), Ciba-Geigy (1339 contre 1032) et... les PTT (1846 contre 1742). Déduction faite des amortissements et investissements, les résultats nets se ressemblent évidemment beaucoup d'une année à l'autre: seul Alusuisse a vu sa situation se modifier, passant dans les chiffres rouges (−52 millions), zone dangereuse où se retrouvent également les CFF (−760 millions), BP Suisse (−0,4 million), Losinger (id.) et Saurer, qui rétro-

HIT PARADE

Entreprises: une trouée dans le confidentialisme

Pour la 26^e fois, la *Schweizerische Handelszeitung* vient de publier, ponctuellement à la mi-juin, la liste des plus grandes entreprises installées en Suisse, classées d'après leur chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé (en règle générale l'année civile 1981).

La première partie de la liste comprend les quelque 378 sociétés industrielles et commerciales (mais

non financières) ayant vendu l'an dernier pour cent millions ou davantage de marchandises et de services en tous genres. Suite au recul de Brown Boveri (−2%), le trio des plus de dix fois milliardaires s'est réduit à un duo (Nestlé avec 22,7 milliards et Ciba-Geigy avec 13,6 milliards), talonné par BBC et André & Cie.

La discrète maison de «grand» commerce de Lausanne n'a jamais publié la moindre indication relative à son chiffre d'affaires: la «SHZ» l'estime à rien moins que 9,8 milliards de francs, dégagé par 300 personnes (effectif du siège lausannois, à l'exclusion des 400 marins et officiers navigants et